



Le 5 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les 1 558 adhérents de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade.

Notre prochaine assemblée générale se déroulera le **samedi 14 Mars 2026 à la salle de l'Elipse de Cheméré, commune de CHAUMES En Retz.**

Ordre du jour :

9h30 : cotisations 2026

- o Adhésion APPCJ : 4€
- o Adhésion FNPPSF facultative avec revue pêche plaisance : 16€

10h : Assemblée Générale ordinaire

- o Compte rendu d'activité
- o Bilan financier
- o Renouvellement du 1/3 sortant
- o Perspectives 2026 et dossiers en cours
- o Questions diverses

Par ailleurs, je vous informe que les candidatures au Conseil d'Administration devront parvenir au siège de l'association, par courrier, ou par mail, au plus tard le **20 février 2026**.

Enfin, au cas où il vous serait impossible d'assister à cette assemblée générale, vous pourrez me transmettre le pouvoir ci-dessous avant **le 20 février 2026** par courrier ou par mail.

Bien amicalement,
Landry METRIAU, Président

POUVOIR

Je, Soussigné(e).....
Domicilié(e).....
.....

Donne pouvoir à M.....

Pour me représenter et prendre part aux délibérations et votes des Assemblées extraordinaire et générale de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade du 14 mars 2026.

Fait à , le
Bon pour pouvoir, (mention manuscrite)

Signature

ASSOCIATION DES PECHEURS A PIED DE LA COTE DE JADE

Siège social : Mairie du Clion sur Mer – 44210 Pornic

appcj@orange.fr

<http://appcj.wifeo.com>

Le mot du président

Chers amis,

Ce mois de Janvier est l'occasion pour moi de vous souhaiter au nom du Conseil d'Administration, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026. Je vous souhaite également une bonne santé pour vous et vos proches. Que cette année 2026 soit enfin celle où la responsabilité de chacun donnera du sens aux actions qui nous permettront de poursuivre nos activités préférées en toute sérénité.

Depuis 41 ans maintenant, notre association défend la pêche de loisir à pied, bien sur, mais également embarquée. Depuis 41 ans, nous avons fait face aux différentes attaques de notre loisir, par la création ou l'extension de parcs ostréicoles, par des réglementations plus contraignantes, ou par des études orientées visant à réduire notre loisir. Les règles européennes ne nous ont pas épargnées avec la création des zones Natura 2000, et la volonté de la France à démontrer ses ambitions environnementales par l'instauration de zones protégées. Cette année, les pêcheurs de loisir visant la pêche du bar, du lieu jaune et de la dorade rose devront s'enregistrer à partir du 10 janvier et déclarer leurs prises le jour même de leurs captures.

Sur ce dernier point, il nous faut être positif, puisque nous pourrons ainsi démontrer l'absence de sérieux dans certaines études scientifiques qui annonçaient l'équivalence de prises de bar entre professionnels et pêcheurs de loisir ces dernières années.

Autre point positif à propos de la pêche du bar, puisque les ministres européens de la pêche ont accepté l'idée d'un quota de 2 bars au sud du 48^{ème} cette année.

Vous l'avez sans doute appris, ces derniers mois, un de nos adhérents est décédé tragiquement, en revenant de la pêche aux crevettes. C'était un fidèle adhérent, passionné de la pêche de loisir, et sa famille a décidé de remettre un don à l'association. Un hommage tout particulier sera rendu lors de notre prochaine assemblée générale.

Ces dernières années, le Conseil d'Administration de notre association s'est quelque peu réduit suite au décès de plusieurs membres. Sachez qu'il vous ait possible de nous rejoindre, afin de participer aux différentes discussions et décisions qui nous permet de défendre notre passion. N'hésitez pas à nous faire connaître votre candidature dans les meilleurs délais.

Je voudrais également saluer l'ensemble de nos correspondants locaux, qui sans eux, l'association n'existerait pas. Leur disponibilité, leur dévouement, mais surtout leur force à convaincre les pêcheurs de loisir à nous rejoindre en fait l'une des plus importantes associations du département, et qui nous permet d'être reconnue comme partie prenante dans les orientations concernant la pêche de loisir.

Enfin, cette année 2026 sera l'occasion pour nous tous, de se retrouver, à l'image des fondateurs de notre association, qui ont défendu notre passion avec ténacité et persévérance. Le 14 mars 2026 sera dédiée à tous ceux qui ont contribué aux différentes évolutions de l'association et je souhaite vivement que nous puissions partager ensemble ce moment autour verre de l'amitié que nous avons souhaité vous offrir

*Bien amicalement,
Landry METRIAU*